



AFFICHAGE DE POSTE

Période d'affichage :	En cours	
Titre d'emploi :	Conseillère aux soins, prévention et contrôle des infections	
Quart :	Jour	
Statut :	Temps plein, poste syndiqué	
Salaire horaire :	Min. : 25.63 \$	Max : 47.48 \$

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

Sous l'autorité de la DSPIC, la titulaire du poste est responsable du contrôle et de la prévention des infections. Elle détient une autorité fonctionnelle dans l'organisation. Cette autorité lui confère le droit d'agir ou de donner des directives dans des unités administratives autres que la sienne, pour ce qui concerne des activités ou des processus spécifiques et souvent spécialisés qui s'inscrivent à l'intérieur de son champ de compétence. Elle exerce une fonction-conseil auprès d'un ou plusieurs cadres dont elle n'est pas la responsable hiérarchique. Elle participe à l'orientation et l'intégration du nouveau personnel en dispensant de la formation concernant le contrôle et la prévention des infections. Elle collabore au développement du programme d'amélioration continue de la qualité des soins.

Fonctions générales

- Assure le développement, la mise en opération, l'évaluation, l'actualisation et la gestion de toutes les activités en lien avec le programme de prévention et contrôle des infections.
- Développe et met à jour des protocoles et procédures de même qu'elle conçoit les outils de promotion et d'information.
- Émet les recommandations selon les règles et politiques en vigueur et s'assure de leur respect par des audits d'évaluation de la qualité des pratiques.
- Effectue le suivi et les ajustements requis à l'organisation et au déroulement des activités cliniques.
- Assure la conception et le développement du programme de surveillance continue des infections nosocomiales et en assure la coordination
- Est responsable de la coordination et de la réalisation de diverses activités portant sur les infections nosocomiales exigées ou suggérées par les instances gouvernementales
- Exerce une vigilance à l'égard des problèmes infectieux susceptibles d'affecter la clientèle.
- Identifie et analyse les besoins de la clientèle et établit les priorités qui en découlent
- Émet des avis sur des questions complexes touchant son domaine d'expertise en s'appuyant sur les données probantes.
- Établit et maintient les liens de communication entre les différents secteurs de l'établissement ainsi que les organismes ou instances gouvernementales

- Représente la Résidence auprès de divers intervenants et comités sur lesquels elle est mandatée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement.
- Évalue les besoins de formation des divers titres d'emploi.
- Élabore, coordonne et dispense les sessions de formation en regard du programme de prévention et contrôle des infections.
- Exerce un suivi des différents indicateurs de qualité en regard des infections nosocomiales. Conseille les professionnels et gestionnaires pour la mise en application de pratiques organisationnelles.
- Agit comme partenaire et collaboratrice auprès du service de santé et sécurité du travail.
- Responsable de la campagne de vaccination et voir au respect et à l'application de la politique selon les normes établies (PIQ).
- Responsable de certains contractuels (soin de pieds).
- Responsable des soins de plaies (formation, fournitures, statistiques).
- S'assure d'accomplir ses tâches de façon sécuritaire en fonction des normes et lois en vigueur dans son secteur d'activité tout en tenant compte des besoins des résidents et de leur environnement.

Exigences

- Formation académique :
- Doit détenir un baccalauréat en sciences infirmières et être membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
- Formation en prévention des infections
- Expérience souhaitable en prévention et contrôle des infections.
- Habiletés :
 - Autonomie.
 - Sens de l'analyse.
 - Rigueur.